Publié dans Le langage. Actes du IVe Congrès des Sociétés de philosophie
de langue française VIII (Liberté, science et logique), 301-305, 1949,
source qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

DE L'INDÉTERMINATION PARTICULAIRE A LA LIBERTÉ HUMAINE

« La liberté est le rapport du moi concret à l'acte qu'il accomplit. Ce rapport est indéfinissable, précisément parce que nous sommes libres... C'est pour cela que toute définition de la liberté donne raison au déterminisme. »

Cette présentation bergsonienne de la liberté nous semble mieux que toute autre en exprimer le caractère irréductible à tout déterminisme. Sa faiblesse est de se fonder entièrement sur une certaine notion du moi concret, qui est celle du sens commun, du moi tel qu'il semble donné immédiatement à notre conscience.

Or, ce moi concret, ce moi immédiat (ou qui nous semble tel) est un moi substantiel. Nous sommes, aux yeux de Bergson et du sens commun, un être parmi les êtres, une chose parmi les choses.

Nous ne croyons pas cette interprétation soutenable, et si, comme il nous apparaît, la substance apparente du moi se dilue dans ses intentions, la liberté bergsonienne et du sens commun ne demeure plus que le corollaire de l'illusion substantielle de la conscience.

Nous ne cesserons de nous appuyer dans ce qui va suivre sur ce que nous acceptons comme un postulat, puisqu'il ne nous est pas loisible en cet exposé de le justifier autrement que par la cohérence des conclusions auxquelles nous parviendrons : que la conscience est intentionnelle et que le phénomène mécanique

(auquel notre science réduit les phénomènes physiques) n'est pas privilégié parmi l'ensemble des phénomènes qui constituent, au sens le plus large de ce mot, le donné, et qu'en particulier l'extériorité ou l'objectivité que nous lui accordons doit être étendue aux autres phénomènes arbitrairement classés sous l'étiquette de phénomènes « psychiques ». Cette extériorisation exhaustive des phénomènes (états ou actes) qui semblaient constituer la conscience, lui enlève bien tout caractère substantiel de support ou de contenant. Elle ne sera plus que par ses intentions, transcendante à celles-ci, comme par exemple la probabilité de comportement d'un ensemble est transcendante à la contingence des comportements particuliers de ses éléments. Elle-même, croyant s'atteindre en se retournant sur elle, en étant conscience réfléchie ou thétique n'atteindra que son passé, encore un objet pour elle, non plus elle-même, toujours fugitive. Il n'est de saisissable que des objets à l'image de l'objet physique, que des êtres extérieurs, si ce mot qui ne s'oppose plus à intérieur, désormais dénué de sens, a lui-même un sens.

Si tout ce que je croyais être subjectif, intérieur, s'avère être objectif, extérieur, ce qui m'apparaissait comme *mon action* devient *mon observation* : je ne ferai plus qu'observer ce que je croyais agir. Je me distancerai de ce que je croyais être mon acte. Plus question alors de *liberté d'action, mais d'indétermination d'observation.* Le problème de la liberté apparaît dès lors comme un faux problème et la question qui demeure n'est pas de la liberté ou de la nécessité de l'action humaine, mais de l'indéterminisme ou du déterminisme de la connaissance que nous possédons de cette action. Une telle connaissance aura un caractère aussi objectif que la connaissance du comportement des êtres physiques, si nous sommes véritablement intentionalistes d'attitude et non pas seulement par un consentement superficiel qui ne nous engagerait pas.

Cette substitution de l'indéterminisme de connaissance à la liberté d'action ne constitue donc pas une nuance d'interpré-

tation, elle a une signification profonde, elle convertit ce que nous appelons la conscience humaine en chacun des phénomènes qui la constituent, qu'elle nous autorise à objectiver et à traiter, quelle qu'en soit la spécificité, comme le phénomène spécifiquement mécanique.

La substance de notre moi ayant ainsi disparu, un monde d'objectivités se dresse alors, en remplacement des subjectivités illusoires qui semblaient constituer ce moi concret, et le déterminisme devra régner là où j'affirmais ma liberté. Non pas un déterminisme mécanique et laplacien régissant indirectement les phénomènes extra-mécaniques, après leur réduction à des phénomènes mécaniques, et tel que pouvaient le rêver les philosophes matérialistes, mais un déterminisme psychologique (si impropre que nous paraisse ce terme) directement applicable à chaque spécificité de phénomènes, sans réduction préalable au commun dénominateur mécanique, où les motifs déterminent l'acte, la motivation n'étant qu'un des modes quasi physiques de la causalité, un déterminisme aussi réel dans chaque spécificité extra-mécanique que mécanique, et sans qu'il puisse être fait appel à un « fiat » qui impliquerait contradiction en opposant l'obéissance libre à des motifs déterminants.

Dans cette perspective, la décision n'apparaît plus que comme l'illusion accompagnant l'exécution de l'acte nécessaire, comme un épiphénomène.

Il n'en serait vraiment ainsi que si l'acte volontaire devait être, sur le plan général du phénomène, l'homologue du phénomène spécifiquement *macrophysique* ; mais en est-il vraiment ainsi ?

Si ce que je croyais moi est objet pour moi, si ce que je croyais être mon action n'est plus que connaissance d'une action, c'est-à-dire d'un phénomène extérieur, *l'indétermination de mon action*, qui était liberté, va précipiter en *indétermination de connaissance d'une action*, c'est-à-dire d'un phénomène.

Et si l'indétermination d'un phénomène physique élémentaire, qui n'est qu'une spécificité de phénomène, a un caractère fondamental, nous devons inférer que l'acte volontaire est indéterminable parce que, lui aussi, phénomène élémentaire. Cette conclusion ne fait d'ailleurs que rejoindre l'évidence *a priori* du caractère irréductible du fait de conscience.

Il est en effet une erreur initiale et fondamentale qui vicie la distinction qu'on établit généralement entre les phénomènes physiques et les phénomènes vitaux, en particulier les phénomènes « psychiques ».

S'il est une différence apparente de nature entre les deux ordres de phénomènes, celle-ci ne doit pas être attribuée à ce que les phénomènes physiques sont par leur nature (à l'échelle macroscopique) accessibles à un déterminisme quasi-rigoureux, alors que les phénomènes vitaux y sont rebelles. Ces caractères, en effet, ne sont pas spécifiques des deux ordres de phénomènes : *les phénomènes, de quelque nature qu'ils soient, sont ou ne sont pas déterminables, selon que notre observation porte sur des ensembles d'éléments ou sur les éléments eux-mêmes*, selon que ces phénomènes sont statistiques ou élémentaires.

Alors que le physicien macroscopique travaille sur des ensembles statistiques d'un nombre généralement considérable d'éléments (ensemble de molécules, d'atomes, de particules), le psychologue travaille, lui, sur les unités élémentaires que sont les faits de conscience, états ou actes.

Nous pouvons donc considérer comme un véritable paralogisme, comme une erreur foncière d'interprétation, que de fonder la distinction des phénomènes physiques et des phénomènes de la vie sur le fait que les uns se plient à la mesure et au déterminisme, alors que les autres s'y refusent. La coupure n'est pas à faire *verticalement* entre les phénomènes physiques d'un côté et les phénomènes psychologiques et vitaux d'un autre côté. Elle est à faire *horizontalement* entre les phénomènes élémentaires, au-dessous, et les phénomènes d'ensemble, au-dessus. Tous les phénomènes élémentaires, puisqu'ils sont élémentaires, sont indéterminables, inaccessibles à la mesure,

l'imprévisibilité de leur comportement est leur caractère commun, qu'ils soient physiques ou psychologiques et vitaux.

En résumé, le problème de la liberté nous apparaît comme un problème mal posé. Une phénoménologie conséquente devra accepter que le phénomène quelconque soit traité comme le phénomène spécifiquement mécanique. Si nous adoptons rigoureusement cette discipline qui implique l'abandon d'un moi substantiel,

a) ce que nous appelions action n'est plus que représentation d'une action aussi extérieure que l'action physique, et le problème de la nécessité ou de la liberté se mue en celui de la détermination ou de l'indétermination de la connaissance du phénomène ;

b) les motifs entre lesquels une conscience pouvait choisir ne sont plus que des causes déterminant l'acte au même titre que des causes physiques déterminent un phénomène physique ;

c) là où l'acte semble vraiment libre sans qu'apparaissent des motifs déterminants, c'est qu'on a atteint à une action élémentaire bien qu'extra-physique, et qu'au niveau des éléments la connaissance des phénomènes, quelle qu'en soit la spécificité, est soumise inéluctablement à la même indétermination fondamentale qui affecte la connaissance des phénomènes spécifiquement mécaniques.

Adolphe FRANCK (Paris).